

DECRET N° 99-601 DU 14 DECEMBRE 1999

Chargeant Monsieur **Adékpédjou S. AKINDES**,
Ministre Chargé des Relations avec les Institutions,
la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur de
l'intérim de **Félix Essou DANSOU**, Ministre des
Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pour compter
du 11 Décembre 1999

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU : La loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU : La proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996.

VU : Le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement

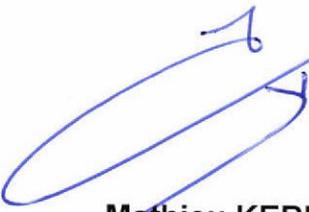
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 11 Décembre 1999, Monsieur **Adékpédjou S. AKINDES**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur, est chargé de l'intérim du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur **Félix Essou DANSOU**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 14 décembre 1999

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; MMEH-MEHU ; SGG 4 ; AUTRES
MINISTRES 17 ; DEPARTEMENTS 6 ; JORD 1.4